

LA DÉMOCRATIE

La démocratie, gouvernement par le peuple, s'oppose aux systèmes monarchiques, où le pouvoir est détenu par une seule personne, ou oligarchiques où le pouvoir est aux mains d'un groupe. Dans son sens originel, la démocratie est le gouvernement de tous les citoyens (la *citoyenneté*, cependant, n'est pas forcément donnée à toute la population).

Quel est notre devoir en tant que citoyens ?
Le système démocratique implique aussi des *devoirs* :

- Participer au processus de désignation des gouvernants ;
- Respecter l'issue du scrutin ;
- Obéir aux lois, expression de la volonté générale.

Le principe de la démocratie :
La démocratie, c'est le gouvernement du peuple par le peuple et *pour le peuple*. Cette définition a deux conséquences directes :

- Critère décisif : le peuple élit les responsables politiques, ce qui oppose fondamentalement la démocratie à tout système de type aristocratique, où le gouvernement est le fait d'une élite ;
- Critère secondaire car parfois partagé avec les autres formes de régime : le gouvernement doit être pour le peuple et donc œuvrer dans le sens de l'intérêt général ou du bien commun, par opposition à des décisions prises pour des intérêts particuliers ou dans l'« intérêt supérieur de l'État ».

Utilisé pour décrire la forme de gouvernement d'un pays, le terme de démocratie peut servir à qualifier le fonctionnement de tout corps ou organisation sociale : société humaine, organisme public ou privé, association, entreprise, famille, etc. Dans chaque cas, la notion de peuple doit être comprise comme l'ensemble des membres de l'organisation sociale.

Dans une démocratie, l'ensemble des citoyens détient le pouvoir souverain et exprime sa volonté par le vote, selon le principe « un homme, une voix » ; ce principe peut d'ailleurs être considéré comme la principale concrétisation de la démocratie. Le corps politique des citoyens recouvre une partie plus ou moins grande de la population selon des critères qui ne sont ni stables, ni universels.

Il est intéressant de noter que, jusqu'à une époque récente, les femmes, même civilement majeures, étaient exclues du droit de vote dans de nombreuses démocraties. Dans une démocratie, un individu n'ayant pas atteint l'âge de la majorité civile (âge qui n'a pas de définition universelle) n'a pas le droit de vote. Les étrangers en résidence dans les pays démocratiques peuvent être pourvus d'un droit de vote aux élections locales, sauf s'ils sont sans papiers.

Enfin, certains citoyens peuvent être exceptionnellement déchus de leurs droits politiques par décision de justice en cas de crime ou délit. Ainsi, un régime peut être considéré comme démocratique alors même que sa population ne correspond pas entièrement à son politique.